

**Formation intervenir en sécurité sur un ascenseur – RECYCLAGE
(Décret 2008-1325)****OBJECTIFS**

Connaître une installation d'ascenseur et son environnement.

Pouvoir intervenir en sécurité sur un ascenseur.

PUBLIC

Les personnels amenés à intervenir sur les toits de cabine, en cuvette et en machinerie pour des opérations de réglages, maintenance et montage.

Les accès à nos centres sont adaptés aux personnes présentant des situations de handicap

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

Il est préconisé de maîtriser le français, à préciser lors de l'inscription

PROFIL ET COMPETENCE DU FORMATEUR

Formateur en prévention des risques professionnels avec expérience professionnelle dans le domaine enseigné.

MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Retours d'expériences du formateur.

Tour de table, échange des expériences vécues par les participants, les acquis théoriques et pratique sont évalués.

Le stage est évalué par les participants

MOYENS PÉDAGOGIQUES & SUPPORTS

Vidéoprojecteur, support de cours pour les participants, etc...

SUIVI

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation professionnelle.

DURÉE

1 jour – 7 heures

TARIF ET DÉLAI D'ACCÈS

Demandez-nous notre grille tarifaire

Nos dates de formations sont disponibles sur notre catalogue de formation en ligne.

Pour la mise en œuvre contacter : info@prematech-formation.fr, nous vous répondrons sous un mois à

PROGRAMME**I – INTRODUCTION**

- Les chiffres clés
- Statistiques nationales des accidents du travail
- Accidents des ascensoristes
- Accidents dus aux chutes de hauteur

2-Loi du 31 décembre 1991

II LES RISQUES LIES A L'ASCENSEUR

Connaissance du livret de sécurité
Savoir reconnaître les situations à risques

III LES MODALITES D'INTERVENTION

- 1-Accès machinerie et local poulie
- 2-Déverrouillage d'une porte palière
- 3-Consignation d'une installation
- 4-Accès en cuvette
- 5-Accès toit de cabine

compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

Pour la prise en compte du public en situation de handicap (PSH), n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.